



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2022/ 22-1201

CFVU DU 15 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES CONVENTIONS ENTRE LE RECTORAT, L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET LES LYCÉES MONTAIGNE, CAMILLE JULLIAN ET LOUIS BARTHOU RELATIVES AUX CLASSES CPGE POUR LA PÉRIODE 2022-2028.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 décembre 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES CONVENTIONS ENTRE LE RECTORAT, L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET LES LYCÉES MONTAIGNE, CAMILLE JULLIAN ET LOUIS BARTHOU RELATIVES AUX CLASSES CPGE POUR LA PÉRIODE 2022-2028.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 16/12/2022.*

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.